

## ETUDE INTERMODALE DANS LES A.-M. ET DTA

Le 7 janvier 1998, le Directeur de Routes (DR) et le Directeur des Transports Terrestres du Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, confiaient à M. Jean-Didier Blanchet, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, la mission de conduire, "en cohérence avec la mission confiée à l'Ingénieur général Brossier portant sur l'analyse multimodale des déplacements dans les Alpes" [cf. page 3], une étude intermodale dans les Alpes-Maritimes devant s'achever avant la fin de l'année 1998.

### Le cadre et la genèse de la mission

Cette lettre de mission rappelle que "suite aux nombreuses objections soulevées lors de la concertation locale du printemps 1997 sur la procédure de qualification du PIG de l'autoroute A58", les ministres J.-Cl. Gayssot et D. Voynet avaient, le 30 juillet 1997, décidé de la suspendre et de "mettre en place les moyens nécessaires à une étude approfondie des propositions alternatives présentées par les élus et associations, et d'engager une concertation approfondie avec les différents responsables locaux, en cohérence avec la procédure d'élaboration de la DTA".

Cette lettre de mission rappelle également que, dans le mandat adressé au Préfet des A.-M. le 23.10.97, il lui avait été demandé "d'engager une réflexion intermodale traitant l'ensemble des déplacements aux différentes échelles, depuis le grand transit jusqu'aux déplacements urbains" [cf. Bulletin GIR n°8].

### Les modalités

C'est la coordination de cette réflexion d'ensemble qui a été confiée à M. Blanchet "s'appuyant sur des deux Directions, DR (sous-direction des Autoroutes et des Ouvrages concédés) et DTT (sous-direction des Stratégies et Politiques intermodales), et en liaison avec la Direction de la Nature et des Paysages et la Direction régionale de l'Environnement (DIREN) PACA, qui pilotent la démarche d'évaluation environnementale de la DTA".

Est associé à cette réflexion un "Comité de pilotage" présidé par le Préfet et composé de M. Blanchet, des présidents du Conseil régional PACA, du Conseil général des A.-M., des syndicats intercommunaux d'études et de programmation de Cannes-Grasse-Antibes, de Nice et de Menton, de l'ADAM, ainsi que des représentants des associations concernées".

### Le déroulement

Il est prévu en cinq phases :

1. Diagnostic initial ;
2. Travail de modélisation ;
3. Elaboration des scénarios ;
4. Evaluation des scénarios ;
5. Synthèse.

*La participation du GIR à ce Comité de pilotage, sollicitée auprès du Préfet des A.-M. le 24 juin 1998, n'a été obtenue que le 9 septembre, suite à la démarche effectuée auprès du Cabinet de M. Gayssot le 20 août, dans le cadre d'une audience accordée à une délégation de CIPRA-France.*

## BIBLIOTHÈQUE DOCUMENTAIRE GIR - NOUVEAUTÉS

*Ne figurent dans ce tableau que les documents enregistrés depuis le 1er mai 1998*

*Les acquisitions ou dotations antérieures ont fait l'objet de fiches bibliographiques antérieures qui restent à compléter pour la période comprise entre les parutions des Bulletins 7 et 9 )*

### Dossiers et documents [ne sont inventoriés ici que les pièces expressément signalées]

- DTA des Alpes-Maritimes - 1. Le littoral - Projet de rédaction Juin 1998  
Préfecture des A.-M., DDE 06 ; 13 pages, 3 planches couleurs A3
- Compte-rendu de la réunion de concertation du 18 juin 1998 portant sur les modalités d'application de la loi littoral dans le cadre de la DTA  
Préfecture des A.-M., Direction des affaires ministérielles, Bureau de l'Environnement et de l'urbanisme, 10.08.1998, 10 pages.
- Procès-verbal de l'Assemblée générale de l'Agence des déplacements des Alpes-Maritimes, le 9 juillet 1998  
ADAM, Préfecture des A.-M., 13 pages.
- Dossier "Dioxygènes" réalisé pour les besoins de la communication du Dr. Pierre BOUTET, Directeur des Services vétérinaires des A.-M. au colloque "Santé-environnement" du 25.06.98 à Mouans-Sartoux, et aimablement transmis par l'intéressé (45 pages).
- Mission opérationnelle transfrontalière ; 1ère Assemblée générale, Communauté urbaine de Lille, 24 juin 1998 ; projet de Compte-rendu (15.08.98), 30 pages.

### Ouvrages et publications

- BROSSIER Christian, BLANCHET Jean-Didier, GERARD Michel  
La politique française des transports terrestres dans les Alpes  
Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement - Conseil Général des Ponts et Chaussées  
La Documentation française, Paris ; 3ème trimestre 1998 ; ISBN 2-11-004063 ; 213 pages.
- COHEN de LARA Michel, DRON Dominique  
Évaluation économique et environnement dans les décisions publiques (Rapport au Ministère de l'Environnement)  
La Documentation française, Collection des Rapports officiels ; Paris, janvier 1998 ; ISBN 2-11-003897 ; ISSN 0981-3764 ; DF 5-4439-6 ; 416 pages.
- DRON Dominique  
Déchets municipaux - Coopérer pour prévenir (Rapport au Ministère de l'Environnement)  
La Documentation française, Collection des Rapports officiels ; Paris, mai 1997 ; ISBN 2-11-003760 ; ISSN 0981-3764 ; DF 5-4248-2 ; 269 pages.
- GUELLEC Ambroise  
Déchets ménagers : pour un retour à la raison  
Assemblée Nationale, Les Documents d'information ; Rapport d'information n° 3380 ; Paris, 25 février 1997 ; ISSN 1240-831X ; 78 pages.
- MANESSE Jacques  
L'aménagement du territoire - Des instruments pour quelle politique ?  
L.G.D.J. Paris, juin 1998 ; Collection Systèmes ; ISBN 2-275-01592-2 ; ISSN 0987-9927 ; 182 pages [hommage de l'auteur].
- La gestion de l'espace en questions - À propos des pays  
Montagnes Méditerranéennes, n° 7, 1998 [revue publiée par le Centre d'études et de recherches sur les montagnes sèches et méditerranéennes]

### Film

- BLANQUET Jacques  
Rivières à "boues" de souffle - Impact des barrages sur les rivières (durée 26 minutes)  
T.O.S. (Association française pour la protection des eaux et rivières) ; 1996 [hommage de l'auteur]